

2010/2717 - Autorisation pour la Ville de Lyon d'adhérer à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature pour son jardin botanique. (Direction des Espaces Verts) (BMO du 06/08/2010, p. 1711)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Comme au bout de 4 heures de séance, il y a une certaine dissipation, je vais faire très bref.

M. HUGUET Patrick : Monsieur Touraine, je souhaiterais intervenir sur le dossier précédent.

(Brouhaha et protestations).

M. LE PRESIDENT : Je vous redonnerai la parole en fin de Conseil.

M. HAVARD Michel : Je vous rappelle le règlement et notamment l'article 11.

M. LE PRESIDENT : Il fallait redemander la parole avant le vote. Vous n'avez pas été mis en cause personnellement. Je n'ai pas entendu de mise en cause, ni de M. Havard, ni de M. Huguet. Je vous redonnerai la parole en fin de Conseil, par courtoisie.

M. HAVARD Michel : Nous l'avions demandée avant le vote, Monsieur le Président, mais le Maire a préféré partir prendre son train...

Mme ROURE Martine : Personne n'a été mis en cause. Le Maire a dit la prochaine fois.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Je vais essayer de rapporter ce dossier, rapidement. Il s'agit d'une adhésion du jardin botanique à l'UICN, une organisation connue mondialement pour son travail sur la préservation de la biodiversité, pour son travail sur les recommandations pour cette préservation et son travail pédagogique.

Si l'Opposition ne s'intéresse à la biodiversité, tant pis, je vais continuer.

(L'Opposition quitte l'Assemblée, à l'exception de MM. David et Royer.)

Mme BERA Nora : L'égalité des droits ne marche que dans un sens !

M. BUNA Gilles : Je vous rappelle simplement l'important travail qui est fait par le jardin botanique : conservation des espèces, recherche, pédagogie. Au passage, 30 plantes ont déjà disparu sur la planète et sont au jardin botanique.

La question ce soir est donc d'autoriser l'adhésion du jardin botanique à l'UICN car comme le disait Churchill « *si nous ne prenons pas les choses à bras le corps, elles nous sauteront à la gorge* ».

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Je serai très rapide sur ce sujet évoqué par la Mairie du 6^e arrondissement très régulièrement, sans pour autant d'ailleurs que nous ayons une réponse ou un soupçon d'avancée...

Vous nous expliquez dans ce projet de délibération les points forts et les atouts formidables de notre jardin botanique tant du point de vue des collections de la base de données et du support pédagogique qu'il représente.

M. Pautz a détaillé en Commission la qualité du travail et le rôle prééminent joué par le jardin botanique tant aux niveaux national qu'international.

Monsieur le Président, nous vous avons déjà interpellé sur ce sujet.

Certes, ce n'est pas inscrit à la PPI, Monsieur Buna, mais la réflexion sur ce que l'on veut faire de nos petites serres avant qu'elles ne s'écroulent ou que les collections (dont certaines n'existent plus ailleurs) est indispensable.

Monsieur le Président, nommez un chargé de projet, mettons en place une structure provisoire comme il en était question et prenons le temps de rendre à ces petites serres la place qu'elles méritent.

A la veille des Journées du Patrimoine, ce dossier mérite vraiment notre attention. Monsieur Buna, je sais que vous y êtes sensible et que vous ferez le maximum pour obtenir une étude sur cette affaire. Merci.

Mme CHICHEREAU-DINGUIRARD Marguerite Marie :
Monsieur le Président, chers Collègues, je ne reviendrai pas sur l'intervention de M. Buna mais je voudrais plutôt conforter et insister sur l'intérêt que représente ce projet d'adhésion à l'UICN.

Il faut souligner son aspect historique : nous sommes à deux mois du sommet de Nagoya au Japon. Pour mémoire, c'est la 10^e conférence des Parties (la cote 10, comme on dit) à la convention pour la diversité biologique ou la biodiversité. Il est bon de relever, valoriser et partager ce que nous faisons notamment au jardin botanique.

La biodiversité c'est quoi ? C'est toute la diversité du monde du vivant qui nous entoure, ce sont comme certains le caricaturent parfois « les petites bêtes » mais aussi, les fleurs, les arbres, etc... Mais c'est

surtout et avant tout, cette nature dont nous dépendons et qui nous offre les conditions de notre vie et de survie parfois.

En clair, ce sont les forêts, les zones humides, les barrières de coraux, les prairies, les dunes, etc... Mais aussi, plus proches de nous, ce sont les jardins partagés, les toits végétalisés, les parcs en ville, comme le Parc de la Tête d'Or, qui légitiment l'adhésion de la Ville de Lyon à l'UICN mais c'est aussi cette originalité lyonnaise qu'est la Cressonnière dans le 9^e arrondissement, rare zone naturelle humide urbaine qui renferme au moins deux espèces remarquables qu'il convient de protéger : une animale, le triton alpestre et une végétale, la succisella.

Mais pourquoi tant d'attention est-elle nécessaire à la protection de la biodiversité ?

Parce que 16 % des emplois en Europe sont liés à la préservation de la biodiversité, parce que 40 % de notre économie dépend directement de la nature (en agriculture, pêche, pharmacie, etc...), 50 % des médicaments sont issus de plantes médicinales.

Il y a urgence : la biodiversité s'épuise et se raréfie, elle est victime de la surexploitation (vous connaissez le problème des forêts) et de la course au profit (ce qui s'est passé dernièrement dans le golf du Mexique mais aussi, depuis très longtemps dans le delta du Nigéria...). 100 espèces disparaissent chaque jour alors que le cycle naturel de la disparition d'une espèce était d'une par siècle. La biodiversité et l'humanité sont liées plus que jamais en cette année internationale. Il est temps de reprendre notre destin en main.

C'est pourquoi, nous devons faire en sorte que la conférence de Nagoya ne soit pas comme la conférence de Copenhague non plus et soit l'occasion de renforcer la prise de conscience par la communauté internationale que la protection de la biodiversité est un enjeu vital et une opportunité à saisir pour penser notre modèle de développement économique autrement.

Je vous remercie.

M. BUNA Gilles : Un mot pour répondre à M. David. Rien de nouveau par rapport au débat récent que nous avons eu puisque c'était, me semble-t-il, en janvier 2010. Même contradiction entre le souci de préserver le patrimoine architectural, le patrimoine végétal et d'autre part, le coût de la réalisation de la rénovation de ces petites serres qui avoisine les 12 millions d'euros. Donc si on peut trouver une forme intermédiaire, ce que j'avais suggéré, si la PPI, disons, nous y autorise, s'il y a une modification de la PPI d'ici la fin du mandat, tant mieux. Je rappelle néanmoins que la SOVOTEC avait fait un rapport disant que les petites serres ne risquaient pas de s'effondrer. Donc il n'y avait pas de problème de sécurité pour le personnel.

M. LE PRESIDENT : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)